



CHECK-LIST COMPLÈTE

PRÉPARER VOTRE SUCCESSION DE MANIÈRE ÉCLAIRÉE

Objectif : anticiper sereinement, protéger vos proches et éviter les conflits familiaux grâce à une démarche structurée et pédagogique.

Mise à jour : 06/02/2026 - Site : guide-succession.ovh



Pourquoi cette check-list est essentielle ?

Préparer sa succession n'est pas un acte morbide, c'est un acte de prévoyance et d'amour envers vos proches. Une succession mal préparée est souvent source d'incompréhensions, de tensions, voire de fractures familiales durables, sans parler des lourdeurs fiscales évitables.

Cette check-list a été conçue pour vous guider étape par étape. Elle s'appuie sur nos ressources pédagogiques pour vous permettre de prendre des décisions éclairées : comprendre les mécanismes juridiques et fiscaux, et placer la communication au cœur du processus pour désamorcer les conflits potentiels.

Mode d'emploi : cochez les cases au fur et à mesure de votre progression !

Important : cette check-list est un outil pédagogique. Elle ne remplace pas l'accompagnement d'un notaire (chef d'orchestre de la succession).



Check-list complète

PHASE 1 : L'ÉTAT DES LIEUX (Y voir clair)

Avant de décider qui reçoit quoi, il est impératif de savoir exactement ce que vous possédez et comment vous le possédez.

1) Le bilan patrimonial :

- ☐ Lister les biens immobiliers (résidence principale, secondaire, investissements locatifs) et estimer leur valeur actuelle.
- ☐ Lister les avoirs financiers (comptes bancaires, livrets d'épargne, PEA, comptes-titres).
- ☐ Recenser les contrats d'assurance-vie (et vérifier les dates d'ouverture pour la fiscalité).
- ☐ Lister les biens mobiliers de valeur (véhicules, bijoux, œuvres d'art, meubles précieux).
- ☐ Lister les actifs numériques (comptes en ligne, crypto-monnaies, données stockées dans le cloud).
- ☐ Recenser les dettes et emprunts en cours.

2) La situation matrimoniale et familiale :

- ☐ Retrouver votre contrat de mariage (si vous en avez un). Avez-vous opté pour la séparation de biens, la communauté universelle, etc. ?
- ☐ Lister précisément tous les héritiers potentiels (enfants issus de différentes unions, conjoint actuel, etc.).

Ressource pédagogique clé : consultez nos fiches sur "Comprendre l'impact du régime matrimonial sur la succession".

PHASE 2 : S'INFORMER POUR DÉCIDER (Comprendre les règles du jeu)

En France, on ne peut pas déshériter totalement certaines personnes. Comprendre la loi est indispensable pour éviter que vos volontés ne soient contestées plus tard.

- ☐ Comprendre la réserve héréditaire : qui sont vos héritiers réservataires (ceux à qui une part revient obligatoirement) ?
- ☐ Calculer la quotité disponible : quelle est la part de votre patrimoine dont vous pouvez disposer librement pour avantager un proche, le conjoint survivant ou une association ?
- ☐ S'informer sur la fiscalité : quels seront approximativement les droits de succession à payer par vos héritiers ? (Comprendre les abattements selon le lien de parenté).
- ☐ Connaître les outils d'anticipation : se renseigner sur la différence entre donation simple, donation-partage, testament et assurance-vie.

Ressource pédagogique clé : utilisez notre simulateur simplifié ou lisez notre guide "Réserve héréditaire vs quotité disponible : le duel expliqué".

PHASE 3 : DÉFINIR VOS VOLONTÉS (Votre stratégie)

Maintenant que vous connaissez votre patrimoine et les règles, que souhaitez-vous faire ?



- ☐ Protection du conjoint : souhaitez-vous augmenter la part de votre conjoint(e) ou partenaire de PACS ? (Réflexion sur la donation au dernier vivant ou l'aménagement du régime matrimonial).
- ☐ Équilibre ou avantage : souhaitez-vous maintenir une égalité stricte entre vos enfants ou en avantager certains (par exemple, celui qui s'est occupé de vous) ?
- ☐ Anticipation : souhaitez-vous transmettre de votre vivant pour aider vos enfants maintenant (donation) ou tout transmettre à votre décès ?
- ☐ Biens spécifiques : souhaitez-vous attribuer un bien précis (la maison de famille, un bijou) à une personne précise ?
- ☐ Gestion des actifs numériques : qui aura accès à vos données numériques et qu'advient-il de votre présence en ligne (réseaux sociaux, etc.) ?

PHASE 4 : LA COMMUNICATION (La clé anti-conflit)

C'est souvent l'étape la plus négligée, et pourtant la plus cruciale. Le secret nourrit les fantasmes et les rancœurs.

- ☐ Expliquer vos choix : avez-vous expliqué le "pourquoi" de vos décisions à vos proches ? (Surtout si vous avantagent l'un d'eux).
- ☐ La réunion de famille (optionnel mais recommandé) : organiser un moment calme pour exposer les grandes lignes de votre projet de transmission. L'objectif n'est pas de demander la permission, mais d'informer pour éviter les chocs futurs.
- ☐ Désamorcer les tensions sur les biens symboliques : discuter du sort de la maison de famille de votre vivant. Qui veut la garder ? Qui ne peut pas payer les charges ? Mieux vaut régler cela maintenant.

Conseil psy : une succession ne règle pas les conflits affectifs passés, elle les réveille. Parler d'argent, c'est souvent parler d'amour reçu ou non. Soyez pédagogue et transparent.

PHASE 5 : LA FORMALISATION (Rendre les choses officielles)

Les paroles s'envolent, les écrits juridiques restent. Il est temps de verrouiller vos décisions.

- ☐ Prendre rendez-vous chez un notaire : c'est le chef d'orchestre indispensable. Apportez-lui votre bilan patrimonial (Phase 1).
- ☐ Rédiger un testament :

Détails à vérifier pour le testament :

- ☐ Choisir la forme : olographe (écrit à la main, daté, signé) ou authentique (devant notaire).
- ☐ Le faire enregistrer au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés (FCDDV) par le notaire pour qu'il soit retrouvé à coup sûr.
- ☐ Mettre à jour les clauses bénéficiaires d'assurance-vie : sont-elles toujours d'actualité ? Évitez les formules trop vagues ("mes héritiers") si vous avez une volonté précise. Désignez les personnes nominativement si nécessaire.
- ☐ Réaliser les donations (si prévu) : acter les donations-partages devant notaire pour figer les valeurs et éviter les rapports conflictuels au moment du décès.



PHASE 6 : L'ORGANISATION PRATIQUE (Faciliter la vie de vos proches)

Ne laissez pas vos héritiers dans un jeu de piste administratif au moment où ils seront dans la peine.

- ☐ Le "Dossier Succession" : rassembler dans un classeur unique (physique ou numérique sécurisé) :

Contenu minimum du dossier :

- ☐ Copie du livret de famille et contrat de mariage.
- ☐ Titres de propriété.
- ☐ Coordonnées du notaire, du banquier, de l'assureur.
- ☐ Derniers avis d'imposition.
- ☐ Copie du testament (ou indication de chez quel notaire il se trouve).
- ☐ Informer une personne de confiance : dire à une ou deux personnes clés où se trouve ce "Dossier Succession".
- ☐ Mots de passe et vie numérique : utiliser un gestionnaire de mots de passe et prévoir une procédure d'accès pour une personne de confiance en cas de décès (ex : fonctionnalité "contact légataire" d'Apple ou Google).

ET MAINTENANT ?

Félicitations : en suivant cette check-list, vous avez accompli un travail considérable pour sécuriser l'avenir.

Important : une succession se prépare, mais elle se révisé aussi. Votre patrimoine change, la loi change, votre famille évolue (naissances, divorces, décès).

- ☐ Relire cette check-list tous les 5 ans ou lors de chaque événement familial majeur.

Besoin d'approfondir un point ? Retrouvez tous nos guides détaillés, nos fiches pratiques et nos simulateurs sur notre site internet :

<https://guide-succession.ovh>

Disclaimer : cette check-list est un outil pédagogique d'aide à la réflexion. Elle ne remplace en aucun cas les conseils personnalisés d'un notaire, d'un avocat fiscaliste ou d'un conseiller en gestion de patrimoine, seuls habilités à valider juridiquement votre situation.

